

RENDEZ-VOUS

Directement sur
place

ACTEURS

Procédure Concours ouvert organisé par la Ville de Genève – lauréat - 2012
Réalisation 2017-2020
Maître de l'Ouvrage Direction du patrimoine bâti - Ville de Genève
Architecte Lacroix Chessex Architectes
Ingénieur géotechnique GADZ
Ingénieur civil Ingeni
Ingénieur CV Energestion
Ingénieur sanitaire Doy & Marguairaz
Ingénieur électricité Ingenius
Ingénieur sécurité incendie Ecoservices
Ingénieur thermicien Sorane
Ingénieur acousticien Acouconsult
Géomètre Kùpfer Géomètres
Scénographe Ducks Scéno

Surface du terrain 2'183 m2
Surface brute de plancher 4'933 m2
Cube SIA 416 24'268 m3

Organisation:
Groupe Professionnel Architecture
17.02.2020_dc

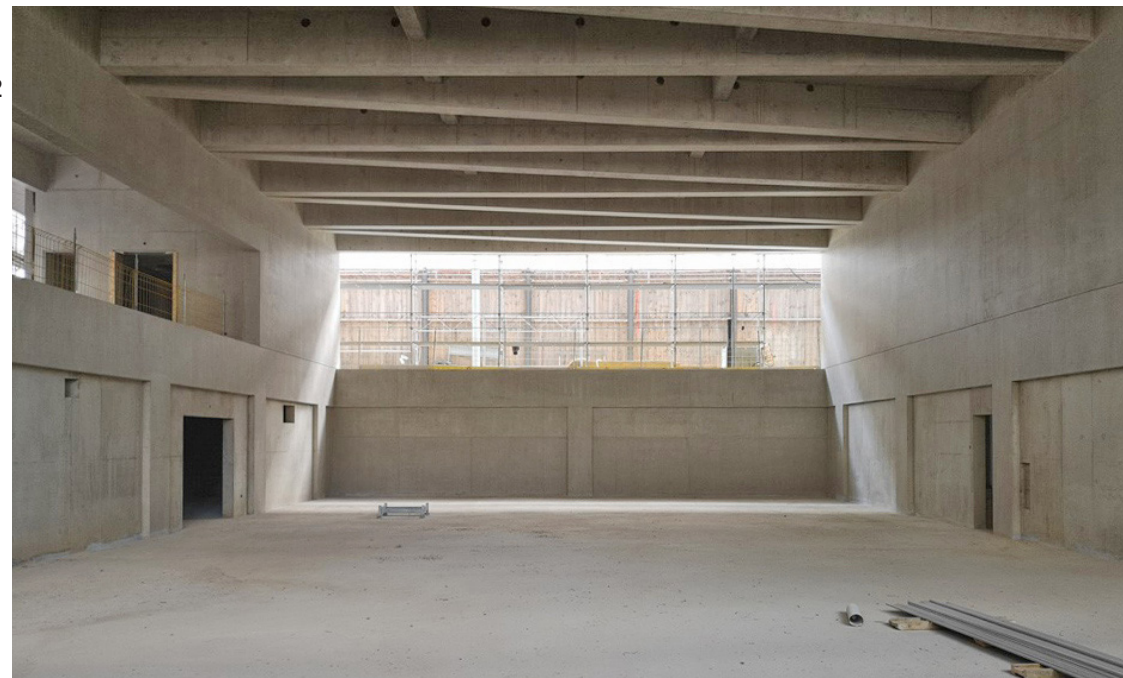
ADRESSE

Boulevard Saint-Georges 21
1205 Genève



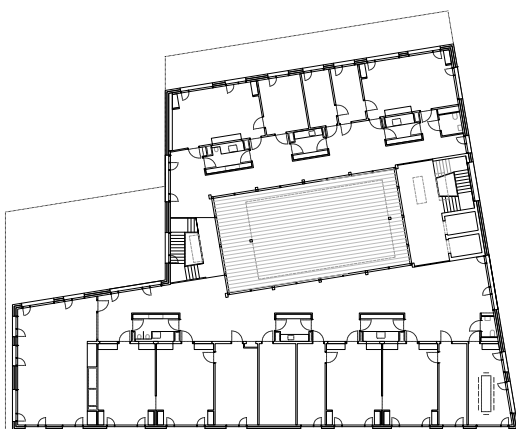
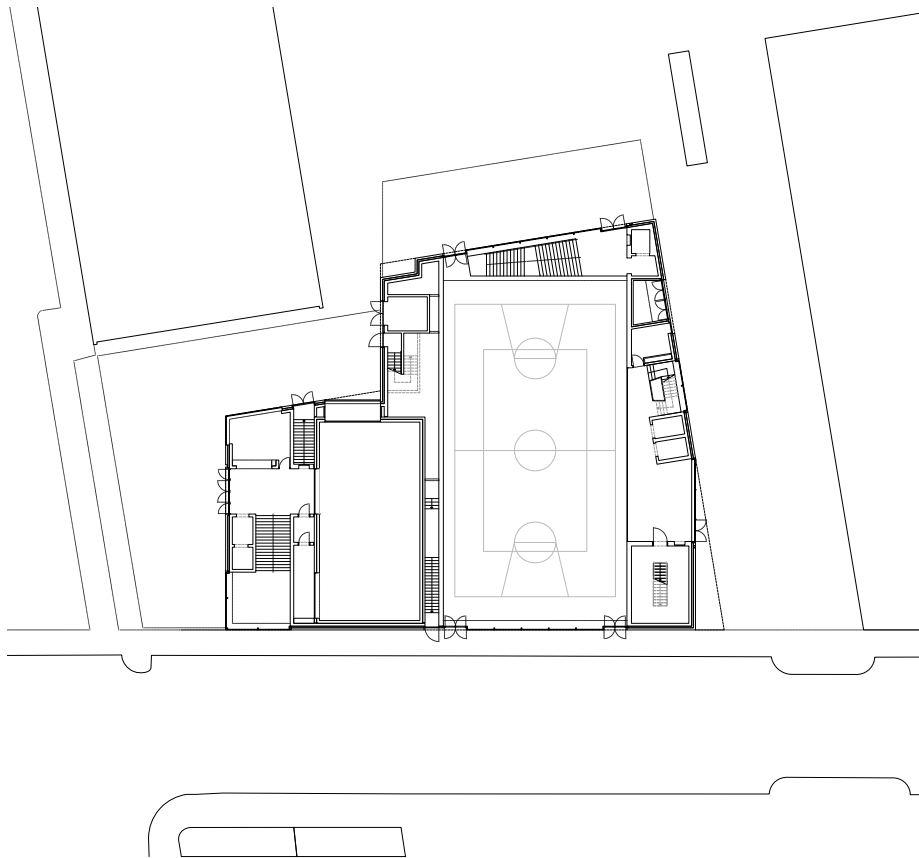
s i a
section **genève**

VISITE ARCHITECTES, INGENIEURS,
ENVIRONNEMENT



JEUDI 20 FEVRIER à 12H15

EQUIPEMENTS PUBLICS A LA JONCTION
Lacroix Chessex Architectes



Le projet s'inscrit dans la dynamique de réalisation du nouvel «Ecoquartier du Moulin à danses», selon le plan localisé de quartier - PLQ n° 29778 - en vigueur à ce jour. Ce PLQ, adopté par le Conseil d'Etat en novembre 2011, définit le quartier limité par le cimetière des Rois à l'est, le boulevard St Georges au sud, la rue des gazomètres à l'ouest et la rue du Stand au nord.

Sur cette parcelle (12'963m²), «transversale» au Bd St Georges et à la rue du Stand, sont également construits (ou en cours de construction) plusieurs bâtiments en plus de l'équipement public (logements pour la FVGLS, logements pour la CODHA, dépôts pour la Ville de Genève).

Le bâtiment d'équipements publics répartit spatialement les trois programmes distincts, cité de l'enfance, salle pluridisciplinaire et salle d'éducation physique, de façon naturelle: le monde des adultes (sport et salle pluridisciplinaire) est positionné au rez-de-chaussée, contre terre, celui des enfants (cité de l'enfance) est placé à l'étage, vers le ciel.

La salle d'éducation physique et la salle pluridisciplinaire occupent donc le socle du bâtiment. Ces programmes sont partiellement enterrés dans le sol (-3m50). De «grandes dimensions», ils nécessitent des portées structurelles conséquentes et génèrent occasionnellement d'importants flux de personnes. Ils sont donc naturellement situés au niveau du sol.

Au-dessus, la cité de l'enfance, constituée de programmes de plus petites dimensions, s'organise sur trois étages et se dote d'une cour protégée et tournée vers le ciel. Cette cour fait référence aux bâtiments sur cour de l'éco-quartier de la Jonction et offre un terrain de jeu pour les enfants, abrité des nuisances de la ville et baigné de lumière naturelle.

Cette répartition programmatique poursuit également un des principes architecturaux de l'écoquartier de la Jonction, soit des socles publics assurant de grandes portées sur lesquels sont positionnés des programmes plus domestiques. Le caractère architectural est donc celui d'une grande maison de briques, la nouvelle Cité de l'enfance, soulevée et posée sur une table en béton gérant le rapport au sol urbain.

